

19
SEPT
2026

Le SNES-FSU organise une
réunion publique sur le
FINANCEMENT
DES COLLÈGES
PUBLICS ET
PRIVÉS
EN SAVOIE

**En présence des associations de
parents d'élèves, et des élu·es
de l'opposition au CD73**



Samedi 19 septembre, 10h, maison des associations, salle Verger, Chambéry.

**La majorité au Conseil départemental, présidée par M. Gaymard,
impose ses choix politiques d'austérité aux collèges publics.**

- Refus de financer les activités pédagogiques.
- Choix politiques à l'encontre des avis de la Chambre régionale des Comptes.
- Prétexte d'économie d'argent public alors que les activités pédagogiques représentent une somme globale de 200 000 € sur un budget de fonctionnement de plusieurs millions.
- Contrôle strict de l'utilisation de la dotation : ordre d'épuiser les trésoreries.
- Le CD73 offre l'argent public au privé sous-contrat : subvention FACULTATIVES (Loi Falloux)
→ Économie sur le dos des collèges publics,
quand le privé sous contrat reçoit sans exigence ni contrepartie
une subvention facultative de 720 000€.

Au programme :

- Dotations financières
- Cadre légal
- Urgence pour la rénovation du bâti scolaire
- Arrêt des subventions facultatives à l'enseignement privé sous-contrat

Budget 2026

Calcul dotation par élève du public et du privé sous-contrat :

Public (17 735 élèves)

233,50€
par élève

Privé sc (2881 élèves)

368€
par élève

